

Le Dr Freud et la cantine

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Dr Freud et la cantine

Le débat sur les expériences d'horaire continu dans certaines écoles de Suisse alémanique dépasse largement le cadre de l'organisation scolaire : il n'en va rien moins que du rôle de la mère dans l'éducation des enfants.

Lancé dans les années 1970 à Zurich, un essai d'école à horaire continu avait suscité la méfiance : il était marqué d'une certaine connotation politique. Dix ans plus tard, on trouve des écoles à horaire continu facultatives dans plusieurs villes de Suisse alémanique, et une association a été créée au début de l'année à Lucerne pour promouvoir ce type d'école et faciliter les échanges d'expériences.

Les conditions ont changé : une nouvelle génération de parents est apparue. Elle n'a pas d'arrière-pensée politique, mais souhaite disposer d'écoles dont l'organisation et l'horaire correspondent à ses circonstances familiales : samedis matin libre pour les parents, carrière de la mère, famille monoparentale, etc.

Dix ans d'expérience permettent en outre de réfuter l'objection principale faite autrefois : rien ne justifie la crainte que les enseignants prennent trop d'influence sur les enfants. Au contraire, des rapports de confiance s'établissent d'autant mieux entre parents et enseignants que l'école à horaire continu offre aux parents qui le souhaitent plus d'occasions de participer avec leurs enfants à des activités extrascolaires : excursions, musique, fêtes à préparer ensemble, etc.

A Zurich, à l'école Feldblumen, par exemple, l'école pour les petits va de 9 h à 15 h, mais les enfants peuvent venir dès 7 h 30, et rester jusqu'à 18 h. Le nombre d'heures de classe augmente avec l'âge. Le temps de présence des maîtres est de 28 heures, soit 15 d'enseignement, 10 d'assistance pour les devoirs et leçons d'appui, et 3 de surveillance des jeux et repas.

La soupe de maman

L'école ne change que lentement, on l'a vu avec l'introduction de l'égalité dans les travaux manuels. La discussion sur l'horaire continu risque donc de durer longtemps : elle prend le caractère d'une discussion entre représentants de générations



Repenser l'image de la mère idéale.

différentes, mais aussi d'un débat sur le problème encore souvent tabou et toujours affecté d'une charge émotionnelle très lourde, des liens entre la mère et l'enfant.

Les psychologues d'obédience freudienne ont donné à ce lien une importance quasi exclusive, à un moment où justement l'apparition de la famille nucléaire confinée dans un logement restreint, prive l'enfant de la multiplicité de relations dont il bénéficiait autrefois. En valorisant le rôle de la mère au détriment d'autres facteurs tels que l'influence du père ou de la famille élargie ou de l'environnement culturel et social, on en arrive à charger la mère d'une responsabilité excessive et à la culpabiliser si elle a le sentiment de ne pouvoir assumer pleinement son rôle.

Personne ne songe à le lui retirer, mais on constate aussi que plus la mère investit d'elle-même dans son enfant, plus l'enfant s'identifie à la mère, plus l'un et l'autre ont de la peine à conquérir ou conserver leur autonomie. La majorité des cas dont les psychologues ont à s'occuper aujourd'hui, sont dus à un phénomène de surprotection de l'enfant, d'autant plus marqué qu'il n'y a qu'un ou deux enfants dans la famille.

Un seul parent, c'est une famille

Ces questions ont fait récemment l'objet de deux articles importants dans la *Neue Zürcher Zeitung**, rédigés l'un par la conseillère communale Frey-Wettstein, l'autre par la psychologue Dr Wiederkehr-Benz. Le sujet des familles monoparentales a été également abordé dans ce contexte : on compte à Zurich 7 000 femmes seules avec 10 000 enfants qui sont, bien entendu, concernées au premier chef par ces expériences d'horaire continu.

Dans le canton de Vaud, 9 000 familles sont sous la responsabilité d'un seul parent. La doctoresse Odette Masson, du Service médico-pédagogique vaudois, s'est élevée dans une conférence récente**, à Lausanne, contre les idées fausses qui circulent au sujet des familles monoparentales : l'augmentation de leur nombre ne résulte pas d'une déviance, mais dans une large mesure de phénomènes sociaux complexes, et l'enfant de ces familles n'est pas forcément plus exposé que d'autres à des troubles psychologiques. La famille élargie, la collectivité peuvent aider l'enfant à surmonter le traumatisme de la séparation de ses parents, et elles peuvent aider le parent seul à surmonter ses difficultés, qui sont la surcharge et l'isolement. L'école à horaire continu semblerait être l'un de ces appuis que la collectivité peut apporter.

Les conceptions sur le lien entre l'enfant et ses parents, entre lui et sa mère, ont profondément varié au cours des siècles et même d'une génération à l'autre, ce qui montre la part d'ordre culturel qu'elles comportent. Il s'agit aujourd'hui, en matière d'éducation, d'école et de politique familiale, de repenser l'image de la mère idéale et de la famille idéale, en fonction des réalités et des besoins actuels des enfants, des familles et des mères.

Perle Bugnion-Secretan

* NZZ 22.1 et 14.2.1987

** Compte rendu dans la Gazette de Lausanne 19.11.86; nous y reviendrons.